



Conseil Municipal des Enfants : rencontre avec Mahé

Elise, Lola et Mathis ont rencontré Mahé ENJOLVY, jeune rugbyman Saint Pierreillois âgé de 15 ans, dont le parcours sportif est exemplaire. Avec simplicité et gentillesse, Mahé a évoqué ses débuts dans le sport jusqu'à sa scolarité spécifique actuelle en Sport Etudes Rugby.

Passionné par ce sport, il a débuté très jeune au Rugby Club Eyrieux : « Déjà 11 années de pratique ! » dit-il en souriant, avec de très bons souvenirs quand il parle affectueusement de ses premiers éducateurs du club, entre autres Benoît et Mathieu Rivière qui lui ont donné l'envie de persévérer. Il a rejoint une structure de formation conjointement mise en place par le club Valence-Romans-Drôme-Ardèche Rugby et le lycée Briffaut de Valence, en mesure d'encadrer et d'accompagner les jeunes à potentiel.

Depuis cette année, après des tests d'admission et une sélection rigoureuse, portant sur les résultats scolaires et les compétences sportives, il poursuit ses études en seconde générale, avec un double projet (scolaire et sportif) qui lui permet de construire sereinement son avenir ; il est encadré par l'équipe pédagogique du lycée et par des coordonnateurs, entraîneurs et équipe médicale du club RVRDA.

Le suivi scolaire et sportif est rigoureux, exigeant et

constant, avec des charges de cours et d'entraînement très denses pour les 40 jeunes rugbymen sélectionnés, de la seconde à la terminale. Mahé évolue en Elite, Académie Pôle Espoirs (plus haut niveau des moins de 16 ans) et il est déjà confronté à l'élite des grands clubs que sont Clermont, Agen, Narbonne et autres.

Gageons que l'attitude exemplaire de Mahé ouvrira la même voie, la même envie, le même plaisir aux 9 enfants Saint Pierreillois inscrits au club « Rugby Club Eyrieux », véritable pépinière de jeunes sportifs talentueux et motivés.

La mise en place, à l'école primaire du village, dans le cadre scolaire, des séances d'initiation au rugby, encadrées par notre ancien rugbyman Christian Berthiaud et deux autres éducateurs du club, suscitera aussi un engouement et un engagement certains vers cette pratique sportive.

Dans le cadre de « Saint Pierreville, village de demain », le Conseil Municipal des Enfants se réunira le 11 mai, avec les architectes, pour réfléchir à l'agencement et à l'aménagement programmés du city stade et satisfaire les envies et les ambitions sportives et ludiques de la jeunesse, dans un lieu de rencontres adapté et privilégié.

LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Pierreilloises, Chers Saint-Pierreillois,
Dans la vie d'une collectivité, le vote du budget prévisionnel par le conseil municipal est un moment clé. A Saint Pierreville, il a été adopté le 06 avril, sans hausse des taux de vos impôts. La tâche n'a pas été simple dans un contexte international marqué par le conflit Russie – Ukraine et avec une situation économique mondiale très déséquilibrée.

Ce budget prévoit donc une augmentation de nos dépenses obligatoires liée notamment à l'augmentation des prix et du coût de l'énergie. En parallèle, nous avons travaillé avec le Trésorier à une prospective financière à 5 ans et il en ressort que la situation de la commune reste dégradée avec un endettement important et une capacité d'autofinancement limitée.

Nous devons donc prioriser nos investissements pour améliorer cette situation ; par exemple les travaux du bâtiment « école » qui se termineront en juin, devraient nous faire économiser chaque année plusieurs milliers d'euros. Nous avons donc construit un budget contraint, en maîtrisant nos dépenses, et en orientant nos investissements, le maître mot étant d'avoir un bon usage des deniers publics.

Nos choix doivent accompagner l'attractivité de notre village, marqué par ses emplois, sa qualité de vie et son tissu associatif qui attirent de nouveaux habitants à qui vous réserverez un accueil chaleureux et bienveillant.

Sur un autre sujet, et dans quelques semaines, les élections législatives donneront la possibilité d'orienter la politique nationale avec des députés élus pour nous représenter.

Continuons à travailler et avancer ensemble pour notre village.

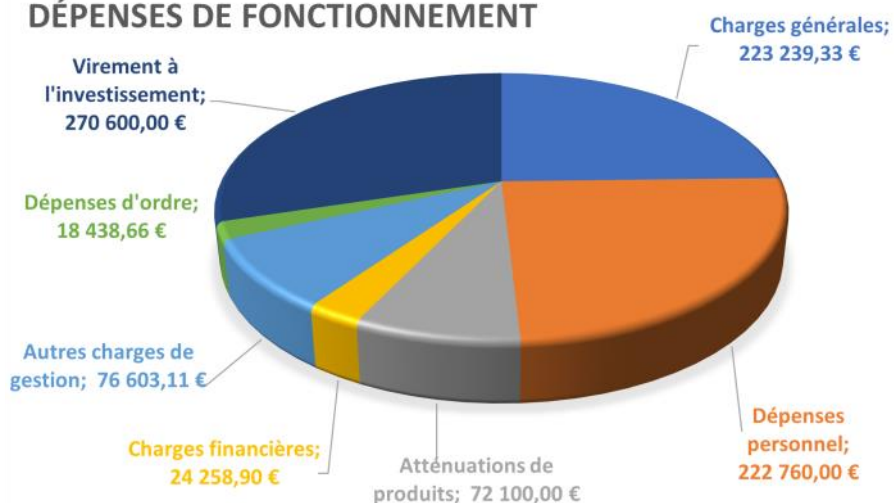
Bien à vous,

Le Maire: Florent DUMAS

LE BUDGET PRIMITIF 2022

Son volume global atteint 1 707 200€ : 908 000€ en fonctionnement et 799 200€ en investissement. C'est un budget prévisionnel qui est équilibré en dépenses et recettes. Le bilan de l'exercice 2021+ le résultat positif antérieur permet de dégager un excédent de 428 116€ : 280 911€ sont affectés au fonctionnement et 147 205€ pour combler le déficit d'investissement .

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Section de fonctionnement

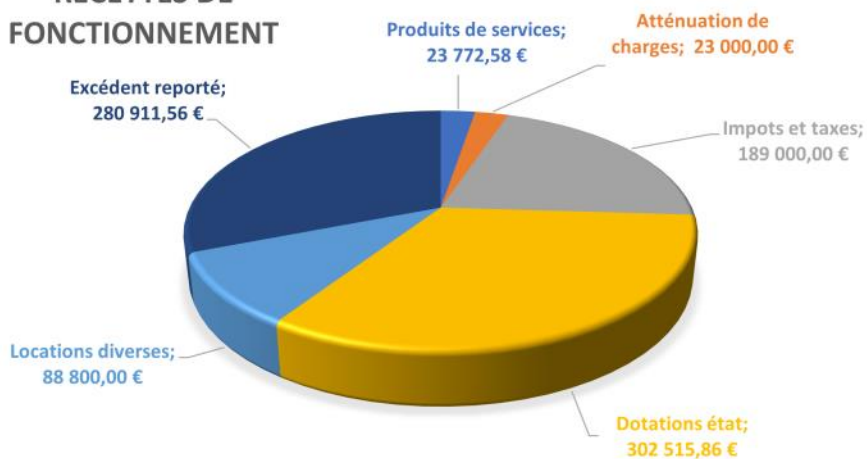
Dépenses : 908 000€

Les postes principaux sont : les charges générales (entretien de la voirie, des bâtiments et des véhicules, fournitures scolaires et de bureau, frais postaux et télécommunication...), les charges de personnel, la compensation à Val'Eyrieux suite au transfert de compétences (crèche, CLSH, bibliothèque...), les charges diverses (indemnités élus,...) , les intérêts d'emprunts (en baisse de 4200€).

Recettes : 908 000€

Les postes principaux sont : les dotations de l'état, les impôts directs dont les taux communaux restent inchangés en 2022, les produits de services (cantine, occupation de domaine public, salle des fêtes, mise à disposition d'agents communaux...), locations de logements (particuliers et gendarmerie) ainsi que l'excédent reporté de l'année 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Section d'investissement

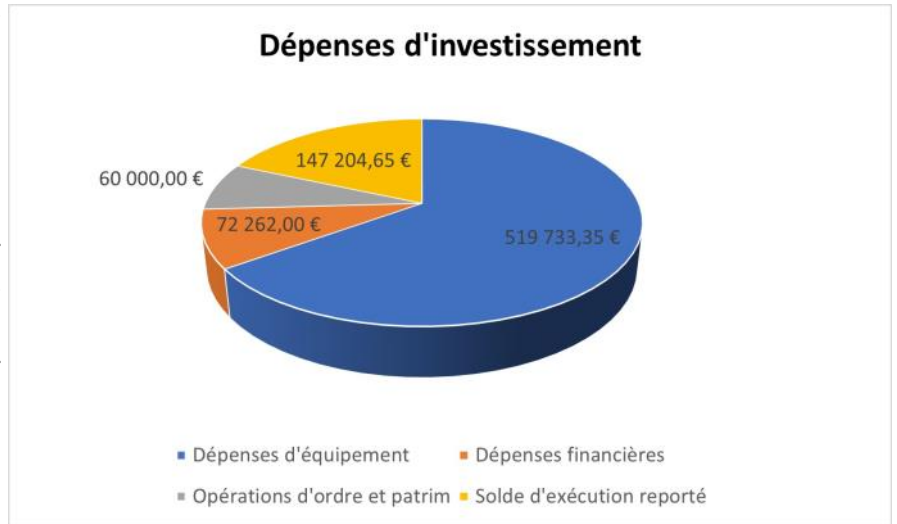
Le montant global est en progression par rapport à 2021: certains projets prévus à l'exercice précédent n'ont pu être réalisés (retard dans l'obtention de subventions suite à l'élection de nouvelles assemblées régionales et départementales) auxquels de nouveaux projets viennent s'ajouter. Il faut aussi prévoir de financer certaines opportunités qui pourraient se présenter.

Dépenses : 799 200€

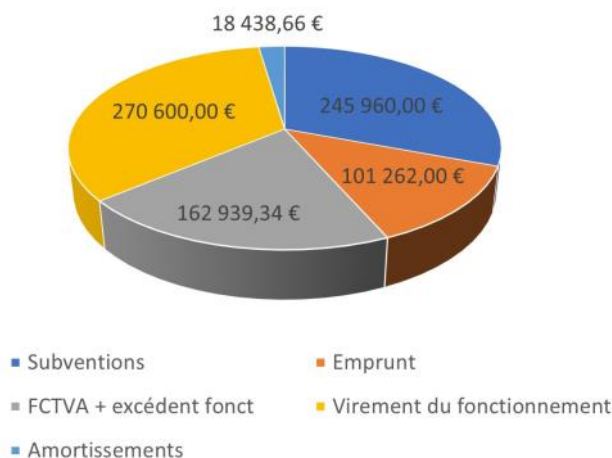
Les principales dépenses d'équipement concernent :

Des travaux à l'école : local et rénovation thermique pour 120 000€, des travaux sur les bâtiments publics (maison Hilaire, local technique, salle des fêtes) pour 193 000€, le local pour l'installation des céramistes pour 108 000€, la voirie pour 60 000€, l'étude Village de demain et les premières réalisations pour 111 000€, l'acquisition de terrain pour 6 000€, le cimetière pour 4800€, fleurissements, fontaines et aménagements divers pour 8000€.

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 65000€ (bien qu'en baisse de 4800€ par rapport à 2021, il reste une dépense importante).



Recettes d'Investissement



Recettes : 614 060€

Les recettes proviennent de l'excédent de la section de fonctionnement : 270 600€, de l'excédent de 2021 reporté + la réversion de TVA : 18 438.66€ , de subventions diverses : 245 960€. En cas de nécessité, un emprunt de 100 000€ est aussi prévu.

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Au château de la Tour : Yvan et Jérémie, nos employés communaux ont procédé à la sécurisation des abords du château par la pose d'un grillage et d'un portail interdisant l'entrée à la bâtisse, ceci pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter le pillage du site. Notons que ces travaux ont été réalisés en majeure partie avec des matériaux de récupération pris sur le site. Ils ont également vidangé et nettoyé la piscine extérieure.

Logement de l'école: Des problèmes d'infiltration d'eau dans une pièce d'un des logements de la commune, situé au dessus de l'école, nous ont été rapportés.

Les employés ont remédié au problème en réalisant une tranchée de drainage et une étanchéisation du mur en question.

Elagage: Les arbres proches de l'école ainsi que deux platanes vers la Carterie ont été élagués par l'entreprise NURY. Les employés ont quant à eux procédé à l'élagage des arbres le long de la route du Poux, aux abords de la benne à cartons et autour du parking du Goutaillou. Ils ont également abattu un châtaignier gênant le passage des véhicules encombrants sur la route de Talussac, ainsi que des sapins sur le terrain récemment acheté par la commune près du city stade.

Dans le village: Un deuxième passage piéton a été créé devant le local technique au niveau de la calade menant à la Chareyre. Nous avons reçu les panneaux de signalisation, ils seront posés prochainement.

Trois places de parking réservées à la maison médicale ont été matérialisées en face de celle-ci. Nous comptons sur vous pour les respecter notamment vis à vis des personnes âgées ou à mobilité réduite qui se rendent chez un des praticiens.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Cette année à l'école de saint Pierreville, 33 élèves de la commune, 2 enseignantes et 2 ATSEM partent en classe de découverte.

Ce séjour, qui se déroulera du 30 mai au 3 Juin 2022 au centre Georges Moustaki aux Moussières dans le Jura, est organisée en collaboration avec les écoles de Marcols et Albon.

C'est un moment privilégié d'échanges entre l'enfant et son

VILLAGE DE DEMAIN

Le Parc des Monts d'Ardèche a inscrit la reconquête des centres-bourgs et villages parmi ses priorités. Deux communes bénéficient cette année d'un accompagnement expérimental, St-Cirgues en Montagne et St-Pierreville, visant à les engager résolument dans une démarche de transition globale, à la fois écologique et économique. Ce sera l'occasion de travailler à la fois sur la qualité du cadre de vie, la valorisation du patrimoine architectural et paysager, le développement de nouvelles pratiques d'aménagement intégrant les enjeux énergétiques, d'économie d'eau, de maintien de la biodiversité, ...

Une mission d'animation de la démarche a été confiée à l'Atelier Incipit composé d'architectes, paysagistes et urbanistes qui ont d'ores et déjà engagé une consultation des habitants lors de différents ateliers qui se sont tenus fin mars. Beaucoup d'idées ont été récoltées notamment lors de l'arpentage du village par petits groupes.

A partir de là, le bureau d'études devra livrer la feuille de route opérationnelle pour les années à venir ainsi que la définition et la faisabilité technique d'un aménagement significatif de la démarche.

LE CCAS À VOS CÔTÉS

Si certaines démarches vous semblent parfois bien compliquées d'autant plus s'il faut les réaliser via internet, les membres du conseil d'administration du CCAS vous proposent de vous accompagner autant que possible afin de vous épauler et débroussailler des situations qui peuvent devenir complexes au fil du temps si on n'y prend garde.

Pour cela, une permanence sera assurée chaque mardi matin, de 10 h à 12 h, en mairie, dans la petite salle du rez-de-chaussée. Début des permanences **mardi 31 mai**. N'hésitez pas, le service est gratuit et la confidentialité assurée.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons intervenir à votre domicile sur rendez-vous: appelez en Mairie : 04 75 66 60 14.

A l'école: La chaudière à granulés fonctionne depuis les vacances de février pour la partie école. Un des logement du dessus vient d'être raccordé, le second le sera un peu plus tard hors période de chauffe. Les nouvelles menuiseries ont été posées pendant les vacances d'avril.

Notons enfin que le contrat de Jérémy est arrivé à terme début avril. Nous le remercions pour le travail effectué au cours de ces derniers mois avec Yvan et nous lui souhaitons bonne chance pour le démarrage de sa nouvelle activité.

enseignant, l'enfant et ses camarades de classe. C'est également un apprentissage de la vie en collectivité à travers différentes activités.

Après un départ matinal, les enfants vont pouvoir pratiquer diverses activités dont principalement la natation et la découverte de la faune et la flore du Jura.

La commune, comme à chaque classe de découverte participe pour diminuer le reste à charge des familles. L'association des parents d'élève, elle aussi participe avec ses ventes de gâteaux, de fromages...

DU BON USAGE DES POUBELLES

Les poubelles à **crottes de chien**, sont pour les crottes de chiens ! Pas pour tout le reste, déchets ménagers et divers qui ont leurs propres collectes.

Merci aux propriétaires de chiens ou autres utilisateurs d'être rigoureux sur ce sujet.

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

(Suivez l'actualité de la commune)

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR

Google Play | App Store | AppGallery

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION